

SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

Affiliation de délinquantes sous responsabilité fédérale à des groupes menaçant la sécurité

Les délinquantes affiliées à un groupe menaçant la sécurité qui sont actives au sein du groupe sont plus susceptibles d'avoir commis une infraction avec violence et d'être évaluées comme présentant un risque et des besoins élevés par rapport à celles qui sont inactives.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

La proportion de délinquantes affiliées à un groupe menaçant la sécurité (GMS)¹ continue d'augmenter. Une étude récente montre que 4 % de la population des délinquantes sous responsabilité fédérale est affiliée à un GMS; on a déterminé que 6 % des femmes incarcérées faisaient partie d'un GMS². L'état de la participation de ces femmes n'avait pas encore été examiné. L'objectif de cette étude était de se pencher sur les différences entre les délinquantes qui participent activement aux activités du GMS auquel elles sont affiliées et celles qui sont inactives³.

Ce que nous avons fait

Parmi les délinquantes sous responsabilité fédérale affiliées à un GMS ($N = 93$) incluses dans l'échantillon, 77 % ($n = 72$) étaient Autochtones, 14 % ($n = 13$) étaient de race blanche et 9 % ($n = 8$) étaient membres d'autres groupes racialisés. Une plus grande proportion était active (59 %, $n = 55$), tandis que 41 % ($n = 38$) étaient inactives. On a également effectué des comparaisons entre les femmes incarcérées (44 %, $n = 41$) et celles qui sont dans la collectivité (56 %, $n = 52$).

Ce que nous avons constaté

Près de la moitié des femmes affiliées à un GMS étaient âgées de 18 à 29 ans (32 % actives et 19 % inactives dans la collectivité), et la grande majorité d'entre elles étaient incarcérées (63 % actives et 71 % inactives). Les trois quarts des femmes incluses dans l'étude étaient célibataires⁴, proportion qui était légèrement plus élevée chez les femmes affiliées inactives.

Les trois quarts des femmes du groupe étudié purgeaient leur première peine de ressort fédéral. Les femmes affiliées à un GMS qui étaient actives au sein de leur groupe étaient moins nombreuses à purger des peines de quatre ans ou moins que leurs homologues inactives (53 % contre 66 %); cette tendance était la même pour les sous-groupes des femmes incarcérées et des femmes dans la collectivité.

Les femmes actives au sein d'un GMS étaient plus susceptibles d'avoir commis une infraction avec violence que celles qui étaient inactives (64 % contre 48 %). Elles étaient aussi plus susceptibles de commettre des infractions liées à des voies de fait (26 % contre 21 %), des vols qualifiés (15 % contre 8 %) ou des homicides (13 % contre 8 %), mais moins susceptibles de commettre des infractions contre les biens (4 % contre 13 %).

Les femmes actives au sein d'un GMS étaient plus susceptibles d'être évaluées comme présentant un risque et des besoins élevés par rapport à celles qui étaient inactives, et étaient également moins susceptibles d'avoir un niveau de motivation, un potentiel de

réinsertion sociale ou un niveau de responsabilité élevés.

L'engagement à respecter le plan correctionnel était également plus faible chez les femmes affiliées actives que chez celles qui étaient inactives (82 % contre 95 %). Cette tendance était évidente pour les sous-groupes des femmes incarcérées et des femmes dans la collectivité.

Les femmes affiliées actives étaient plus susceptibles que celles qui étaient inactives d'avoir des besoins modérés à élevés dans les domaines suivants de l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé : l'attitude (83 % contre 51 %), les relations matrimoniales et familiales (75 % contre 69 %), et l'orientation personnelle et affective (87 % contre 77 %). Cependant, elles étaient moins susceptibles d'avoir des besoins déterminés en ce qui concerne le comportement dans la collectivité (54 % contre 66 %), l'emploi et les études (69 % contre 74 %) ou la toxicomanie (75 % contre 91 %). Presque tous les membres des deux groupes étudiés avaient des besoins liés aux fréquentations (94 %).

Les résultats en établissement⁵ et après la mise en liberté montrent que les femmes affiliées à un GMS qui sont actives au sein de leur groupe par rapport à celles qui sont inactives continuent de présenter des difficultés sur le plan opérationnel et le plan de la réinsertion sociale : transfèrements en établissement (63 % contre 59 %); griefs déposés (96 % contre 88 %); suspension de la mise en liberté (52 % contre 33 %).

Ce que cela signifie

Il existe des différences distinctes entre les femmes affiliées à un GMS qui sont actives au sein de leur groupe et celles qui sont inactives pour l'ensemble des indicateurs examinés. Les femmes qui continuent d'être activement affiliées à leur GMS pourraient bénéficier d'un soutien supplémentaire sur le plan de l'attitude et de l'orientation personnelle et affective. Des travaux de recherche ultérieurs pourraient porter sur les raisons pour lesquelles les femmes choisissent de demeurer affiliées à un GMS ou de s'en dissocier.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Vous pouvez joindre la [Direction de la recherche](#) par courriel. Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour obtenir une liste complète des rapports et des sommaires de recherche.

Préparé par : Sarah Cram et Shanna Farrell MacDonald

¹ Les GMS sont répartis en diverses catégories : gangs de rue, gangs autochtones, gangs de prison, bandes de motards criminalisées, crime organisé traditionnel, gangs asiatiques, groupes militant pour la suprématie blanche, groupes subversifs, organisations terroristes et groupes haineux.

² Farrell MacDonald, S. *Délinquants sous responsabilité fédérale appartenant à des groupes menaçant la sécurité (GMS)*, RIB 20-09. Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.

³ Les délinquantes affiliées à un GMS qui sont inactives ne participent pas activement aux activités du groupe, mais elles n'ont pas mis fin officiellement à leur affiliation.

⁴ « Célibataire » signifie que la délinquante n'était pas mariée ou dans une union de fait ou qu'elle ne l'avait pas été auparavant.

⁵ Les groupes affichaient des taux comparables d'achèvement d'un programme correctionnel (100 % chacun), d'accusations d'infraction disciplinaire (82 % à 83 %), d'incidents en établissement (100 % chacun) et de réincarcération (10 % chacun).